

# Compte-rendu de la réunion du C.A. de l'EGQ

## 2015-08-26

### 17h30

Présences : Isabelle Couture, Daniel Darby, Jean-Pierre Gagnon, François Gaulin, Nancy Morency et Jean-François Perron  
+ Claude Laflamme à partir de 19h00

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 29 juin 2015 sans modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1 Arrangements : on a les maquettes des deux pièces *Give a Little Joy* et *Somebody to Love*; il reste à recevoir les partitions par Alexandre Paquet. Il nous produira aussi les fichiers de pratique.

Pour *Man in the Mirror*, Sébastien Champagne a tout terminé (maquette et partitions). Claude pourra faire les fichiers de pratique en demandant à Sébastien de lui envoyer le nécessaire.

Ces nouveaux apprentissages pourront débuter après le 3 septembre. Claude demande qu'on lui soumette le répertoire complet afin de planifier les prochaines répétitions.

3.2 Auditions de solistes : non nécessaires pour le moment.

4. Relance d'automne

4.1 Recrutement : Nancy a fait une relance courriel à toutes les personnes ayant démontré leur intérêt. Elle a reçu quatre réponses en plus de trois dames de Baie-St-Paul qui l'ont contactée récemment. Des appels de candidature seront faits à nouveau via Facebook et le site (Isabelle).

Les auditions musicales (possiblement le 8 septembre à la PAL) seront faites par Claude et Daniel; les entrevues par Sylvain et François. Jean-Pierre pourra s'occuper de l'accueil ou sollicitera quelqu'un d'autre du groupe. Il sera encore important à toutes les étapes du processus d'insister sur la nécessité de s'engager à l'assiduité.

4.2 Comité répertoire : une rencontre doit se faire sous peu (probablement le 1<sup>er</sup> septembre) pour classer les pièces suggérées par catégorie, avant de relancer le processus de consultation.

4.3 Répétitions sectionnelles : Celles-ci pourraient se faire avec Sandrine à raison d'un pupitre par semaine à un moment autre que le mercredi. Claude vérifiera ses disponibilités pour qu'ensuite chaque pupitre choisisse une plage horaire.

Le fonctionnement des répétitions lors des absences de Claude demeure à déterminer.

4.4 Domaine Forget : devant la difficulté à arrêter des dates à l'automne, on prévoit le planifier plutôt à l'hiver ou printemps 2016. On lance l'idée d'organiser un transport collectif. À suivre.

4.5 Apprentissage de nouvelles pièces : traité en 3.1.

4.6 Contrat du 3 septembre : Jeff nous confirmera les indications, mais le r-v sera probablement fixé à 17h00.

4.7 Assiduité : le taux de présence n'a pas été à son meilleur cet été. Il faudra faire un rappel sur le 80% dès le début de l'automne.

## 5. Prochaine AGA

Devrait être fixée en octobre.

On suggérera probablement une nouvelle formule soit : que chaque membre soumette à l'avance par courriel trois sujets qu'il aimerait voir discutés en assemblée; le c.a. pourrait en faire la synthèse avant la réunion; cela éviterait le traditionnel tour de table et pourrait permettre une meilleure expression réfléchie des idées.

Le c.a. ne voit plus la pertinence d'exclure la présence du directeur à une partie de l'AGA (ce qui avait été instauré dans le contexte particulier de l'année de « transition »).

Le c.a. se planifiera une réunion spécialement dédiée à la préparation de l'AGA.

## 6. Participation de Claude à partir de 19h00

Claude exprime être à l'aise et content de son retour avec nous. Il apprécie être délesté de certaines responsabilités. Sans trop savoir pourquoi, il avait remarqué qu'on chantait faux dans la période de « transition » avec l'autre chef. Cela s'est grandement corrigé depuis son retour à la barre des répétitions.

Les sujets le concernant ont effectivement été traités à partir de son arrivée.

## 7. Varia

7.1. Mention d'appréciation pour l'infolettre de juillet.

7.2 Cadeau pour Gilles et Sylvain : mandat donné à François d'acheter deux cartes et deux certificats-cadeaux de 50\$ pour les Restos Plaisir, afin de souligner leur départ et les remercier de leur implication des 15 dernières années.

Fin de la réunion à 20h00

Par :

François Gaulin, secrétaire